



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée scolaire 2017-2018

Une formation tournée vers l'avenir

Lundi 21 août 2017, plus de 92'340 élèves en âge de scolarité obligatoire feront leur rentrée. Au niveau postobligatoire, ce sont plus de 22'500 apprenti-e-s et 13'100 gymnasien-ne-s qui retrouveront le chemin des établissements de formation. Sous l'impulsion de la nouvelle Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), Cesla Amarelle, cette nouvelle année scolaire se veut tournée vers les enjeux d'avenir et le soutien aux enseignant-e-s. En collaboration étroite avec les acteur-trice-s du terrain, un accent particulier est notamment mis sur le développement de l'éducation numérique et des mesures socio-éducatives ciblées ayant fait leurs preuves. Par ailleurs, le renforcement de la maîtrise de classe par le biais des OCOM et la création d'une nouvelle période dévolue à l'Histoire offrent une occasion unique de renforcer l'enseignement de l'humanisme à l'école.

En augmentation de près de 1% par rapport à l'année scolaire précédente, 92'342 élèves de l'école obligatoire, dont 31'995 enfants du premier cycle (1-4P) et 31'429 élèves du second cycle (5-8P), feront leur rentrée, le 21 août 2017, dans l'un des 91 établissements primaires ou secondaires vaudois. Poursuivant la mise en oeuvre de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), cette rentrée voit le déploiement de plusieurs ajustements développés en partenariat avec l'ensemble des acteur-trice-s concernés dans le cadre du « groupe de travail LEO » lequel est pérennisé sous la présidence de la Cheffe du DFJC et reprendra ses travaux dès cette rentrée scolaire.

Parmi ces ajustements, la maîtrise de classe en voie générale se trouve renforcée par l'augmentation du temps de présence auprès des élèves des enseignant-e-s en charge des Options de compétences orientées métiers (OCOM). Les titulaires de la maîtrise de classe assureront ainsi les deux périodes du nouveau groupe Formation générale des OCOM consacrées au programme d'approche du monde professionnel (AMP) et aux projets intégrant les MITIC, deux thématiques aux moyens pédagogiques renforcés. Intégrant ces ajustements, une nouvelle grille horaire entre également en vigueur qui enrichit le programme de 9ème année HarmoS d'une 33ème période dévolue à l'enseignement de l'Histoire.

Au niveau postobligatoire, 13'101 jeunes rejoindront les gymnases vaudois que ce soit à l'Ecole de maturité (9'029), à l'Ecole de culture générale (3'171) ou à l'Ecole de commerce (901). Anciennement rattaché au Gymnase de Renens - CEOL, le gymnase Provence entre en service en tant que onzième gymnase du Canton. Sur le plan de la formation professionnelle, le 15 août marque la fin de l'opération Contrat d'apprentissage Last-minute. En ce sens, les mesures de transition, de promotion et de renforcement de l'accessibilité à l'apprentissage se poursuivent de même que les efforts menés en commun avec les organisations du monde du travail et les écoles professionnelles ou des métiers pour améliorer le taux de réussite aux examens professionnels. En augmentation de 4.8% depuis 2014, ce taux a atteint 87.06% en 2017.

Sous l'impulsion de la Conseillère d'Etat, Cesla Amarelle, entrée en fonction à la tête du DFJC, le 1er juillet 2017, l'année scolaire 2017-2018 sera marquée par plusieurs développements visant à renforcer l'éducation numérique et les mesures socio-éducatives en milieu scolaire. En collaboration étroite avec les directions d'établissement et les enseignant-e-s, une journée cantonale sur le numérique dans l'enseignement se tiendra en décembre 2017. Dans le même sens, un appel à projets pédagogiques est lancé auprès des acteurs du terrain soutenu par la mise en place d'un nouveau comité de pilotage pour le développement de l'éducation numérique.

Par ailleurs et afin de soutenir les enseignant-e-s dans la prise en charge des comportements problématiques, un projet pilote de deux ans est aussi lancé pour le développement de prestations socio-éducatives nouvelles. Mené dans six établissements vaudois, à Genolier, Payerne, Morges, Montreux-Ouest, Lausanne et Renens, ce projet sera progressivement déployé, dès l'année 2018, au sein de nouveaux établissements scolaires. Ces initiatives s'inscrivent dans la volonté affirmée du DFJC de favoriser les mesures de soutien aux élèves qui font leurs preuves.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 août 2017

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture,
021 316 30 00

TÉLÉCHARGEMENTS

[20170814-DFJC-documentation-conference-rentree](#)

[20170814-DFJC-documentation-conference-rentree](#)